

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : mars 2007

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(janvier 2007)**

Evolution par rapport à décembre 2006 caractérisée par :

- Une progression du niveau général des prix dans tous les pays sauf au Burkina, au Mali et au Niger ;
- Une baisse du niveau des prix des produits alimentaires dans tous les pays sauf en Côte d'Ivoire, en Guinée – Bissau et au Togo ;
- Une augmentation du prix du gaz au Sénégal ;
- Une baisse des tarifs des communications au Niger.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Au plan régional, le niveau général des prix en janvier 2007 est ressorti en hausse à 0,3 % contre 0,1 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,5 %.

Par rapport à janvier 2006, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 2,6 %. Cette hausse s'explique par la progression du niveau des prix des services de logement, de communication et d'enseignement. Le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté de 3,1 % contre 3,4 % le mois précédent. (cf tableau 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	janv-06	oct-06	nov-06	déc-06	janv-07	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	133,9	136,6	137,4	139,4	139,9	0,3	2,4	4,5
BURKINA FASO	125,3	127,1	125,2	125,4	123,2	-1,7	-3,1	-1,7
COTE D'IVOIRE	132,8	134,7	134,8	134,8	136,2	1,0	1,1	2,6
GUINEE – BISSAU	179,6	192,1	188,7	186,9	187,4	0,3	-2,4	4,3
MALI	112,5	117,6	117,4	116,5	115,2	-1,1	-2,0	2,4
NIGER	121,3	124,9	122,2	122,2	120,8	-1,1	-3,3	-0,4
SENEGAL	112,6	118,0	117,5	117,3	117,5	0,2	-0,4	4,4
TOGO	125,8	123,8	124,4	125,7	127,2	1,2	2,7	1,1
Ensemble UEMOA	125,5	128,5	128,2	128,3	128,7	0,3	0,1	2,6

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		janv-06	oct-06	nov-06	déc-06	janv-07	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	121,9	125,6	125,7	125,7	125,7	0,0	0,0	3,1
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	127,0	128,3	127,5	127,7	128,3	0,5	0,1	1,1
Articles d'habillement et chaussures	7,8	103,6	102,7	102,7	102,4	102,7	0,3	0,0	-0,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	127,5	132,9	131,4	132,2	134,1	1,5	0,9	5,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	111,6	112,0	112,1	112,2	112,9	0,6	0,9	1,2
Santé	3,5	123,1	125,9	125,7	125,6	125,6	0,1	-0,2	2,1
Transports	9,9	156,1	161,1	159,2	158,9	159,5	0,3	-1,0	2,2
Communication	1,6	208,8	220,1	220,1	220,1	220,0	-0,1	-0,1	5,4
Loisirs et culture	4,4	105,9	105,9	106,0	106,0	105,8	-0,2	-0,1	-0,2
Enseignement	1,6	135,2	138,6	140,1	140,3	140,3	0,0	1,2	3,7
Restaurants et Hôtels	8,0	135,0	135,1	135,7	136,0	136,5	0,4	1,0	1,1
Biens et services divers	5,1	110,6	112,2	112,3	112,3	111,7	-0,5	-0,4	1,0
UEMOA	100,0	125,5	128,5	128,2	128,3	128,7	0,3	0,1	2,6

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois de janvier 2007, est ressorti en hausse à 0,3 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires et des services de logement. Le niveau des prix des produits alimentaires est resté stable comme au mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix augmente de 0,5 %.

1.2 Par pays

Au Bénin, en janvier 2007, le niveau général des prix à la consommation a progressé de 0,3 % contre 1,5 % le mois précédent. L'augmentation du niveau général des prix s'explique par celle des prix des services de transport en liaison avec la progression des prix des produits énergétiques et de restaurant suite à la hausse des prix au niveau des débits de boisson. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,4 % à la faveur de la hausse du niveau des prix des services de transport et de logement. L'inflation sous – jacente, a progressé de 0,3 %. L'augmentation du niveau des prix des produits énergétiques s'est située à 2,0 % contre 3,3 % le mois précédent. Au regard de la provenance des produits, la hausse du niveau des prix est due à la fois à celle des prix des produits locaux et importés.

Au Burkina, en janvier 2007, le niveau général des prix est ressorti en baisse à 1,7 % contre une hausse le mois précédent. La diminution du niveau des prix est imputable à celle des prix des produits alimentaires et des services de logement. Le niveau des prix des produits alimentaires, en baisse, est tiré principalement par celui des légumes. Les prix moyens de l'oignon et de la tomate fraîche ont diminué. Le kilogramme de l'oignon est passé de 673 à 387 FCFA ; soit une diminution de 42,5 %. Quant aux légumes c'est le prix de la tomate qui a reculé de 61,2 % pour s'établir à 113 FCFA le kilogramme. Hors produits alimentaires, le niveau général des prix a reculé de 0,1% en rapport avec celui des prix des services de logement et des loisirs. L'inflation sous – jacente s'est établie à 0,3 %. Le niveau des produits des produits énergétiques a diminué sous l'effet des combustibles solides. Les prix moyens du litre des carburants Essence super, Essence mélange et pétrole lampant n'ont pas varié. Les prix sont demeurés à leur niveau du mois précédent soit 590, 580 et 445 FCFA le litre, respectivement. Selon la provenance, l'augmentation du niveau des prix au cours de ce mois s'explique par celle des produits locaux.

En Côte d'Ivoire, en janvier 2007, le niveau général des prix à la consommation a progressé de 1,0 % contre une stabilité au mois précédent. L'augmentation du niveau général des prix s'explique d'une part, par le renchérissement des produits alimentaires notamment les légumes frais, les poissons et les tubercules et d'autre part, par l'augmentation du niveau des prix des services de logement sous l'effet des prix combustibles divers dont le bois et le charbon de bois. Parmi les légumes dont les prix ont augmenté, on peut noter le gombo frais, le piment frais et la tomate cerise. Le kilogramme du gombo est passé de 584 FCFA en décembre 2006 à 819 FCFA ; celui du piment frais est de 1573 FCFA contre 1301 FCFA au mois précédent ; Enfin, le kilogramme de la tomate cerise s'est vendu 428 FCFA contre 389 FCFA en décembre 2006. Hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,3 % en liaison essentiellement avec la hausse du niveau des prix des services de logement. L'inflation sous – jacente s'est établie en retrait de 0,1 % alors que le niveau des prix des produits frais et de l'énergie a augmenté de 5,3 % et de 3,5 %, respectivement. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits locaux.

En Guinée – Bissau, en janvier 2007, le niveau général des prix a progressé de 0,3 % contre une baisse le mois précédent. La hausse du niveau des prix au cours de ce mois s'explique par celle des prix des produits alimentaires et des services de logement. Parmi les produits alimentaires dont les prix ont augmenté, on peut noter les poissons et les fruits. Le chinchard frais s'est vendu à 917 FCFA contre 795 FCFA au mois précédent. Quant aux fruits, le prix du citron est passé de 499

FCFA en décembre pour atteindre 603 FCFA. Hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,2 % en liaison avec la hausse des prix des services de logement. Le taux d'inflation sous – jacente est ressorti en baisse de 0,7 % en rapport avec celle des prix des articles vestimentaires et des mobiliers de maison. Le niveau des prix des produits frais et des produits énergétiques ont également augmenté. Selon la provenance des produits, la hausse du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux.

Au Mali, en janvier 2007, le niveau général des prix a reculé de 1,1 % contre une baisse de 0,8 % au mois précédent. La diminution du niveau des prix s'explique essentiellement par celle des produits alimentaires, notamment les céréales et les fruits frais. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté en rapport avec l'augmentation du niveau des prix des articles de mobilier de maison. Le taux d'inflation sous – jacente a augmenté de 0,5 %. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 4,4 % et celui des prix des produits énergétiques a augmenté de 0,5 %. Selon la provenance des produits, le recul du niveau général des prix s'explique par celui des produits locaux.

Au Niger, en janvier 2007, le niveau général des prix a baissé alors qu'il était stable le mois précédent. La baisse du niveau général des prix est en rapport avec le recul du niveau des prix de la plupart des types de consommation. Les prix des produits alimentaires ont diminué en liaison avec la baisse des prix des céréales, des légumes frais, des fruits et des condiments. S'agissant des céréales, on peut noter la diminution du prix du sac de cent kilogrammes de maïs qui est passé de 12350 FCFA en décembre à 11969 FCFA. Le prix du sac de cinquante kilogrammes de riz a diminué de 22 FCFA par rapport à décembre 2006 pour s'établir à 15050 FCFA en moyenne. Les services de communication ont baissé à cause d'une diminution des tarifs des télécommunications. Enfin, la diminution du niveau des prix des services de logement s'explique par celle des prix des combustibles liquides et solides dont le bois de chauffe. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires s'est établi en recul de 0,6 %. L'inflation sous – jacente, calculée hors produits frais alimentaires et hors produits énergétiques, a augmenté de 0,5 %. Selon la provenance, la diminution du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des produits locaux.

Au Sénégal, en janvier 2007, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 0,2 % contre une baisse du même ordre de grandeur le mois précédent. Alors que le niveau des prix des produits alimentaires a diminué celui des services de logement a progressé en rapport avec les ajustements à la hausse des tarifs du gaz. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est établi en hausse à 1,6 % en liaison avec la progression du niveau des prix des services de restaurant, de logement et des meubles de maison. L'inflation sous – jacente a progressé de 0,6 %. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 4,8 % contre une hausse de celui de l'énergie de 8,6 %. Selon la provenance, la hausse du niveau des prix du mois de janvier 2007 est due essentiellement à celle des prix des produits importés.

Au Togo, en janvier 2007, le niveau général des prix a progressé de 1,2 % contre 1,0 % au mois précédent. L'augmentation du niveau général des prix s'explique principalement par celle du niveau des prix des produits alimentaires comme au mois précédent. Les céréales, les légumes frais et les tubercules se sont renchérissés. Le prix du kilogramme de maïs est passé de 109 FCFA en décembre à 121 FCFA. Le prix de la tomate fraîche a augmenté de 21,1 % pour s'établir à 385 FCFA. Calculé hors produits alimentaires, le niveau des prix a diminué de 0,1 % en liaison avec la baisse du niveau des prix des services de logement et de loisir. L'inflation sous – jacente s'est établie en baisse à 0,3 %. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 5,5 % contre 6,2 % au mois précédent et celui des produits énergétiques a diminué de 1,1 %. Selon la provenance, l'inflation au cours de ce mois s'explique par celle des prix des produits locaux.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement au mois de janvier 2006, le niveau général des prix a progressé de 2,6 %. Les types de consommation qui ont influencé le niveau général des prix sont les services de logement,

de santé, de communication et d'enseignement. Le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté de 3,1 % contre 3,4 % le mois précédent.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi en hausse à 2,2 % en retrait 0,1 point par rapport au mois précédent. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par État s'est établi à 1,1. Cependant, il convient de noter que la convergence du niveau général des prix s'est dégradée par rapport au mois précédent où l'écart – type de la distribution était de 1,0 %.

Tous les pays ont enregistré un taux d'inflation inférieure à la norme communautaire à l'exception du Bénin. Le Niger fait aussi exception en enregistrant un taux d'inflation négatif de 0,2 %. Le Bénin affiche la plus forte augmentation du niveau des prix avec 3,8 %. Depuis le mois de juillet 2005, le taux d'inflation du Bénin s'est maintenu au dessus de la norme communautaire de 3,0 %, dénotant une « surchauffe » de l'économie du pays. L'examen par type de consommation montre que l'inflation au sein de l'Union pendant les deux derniers mois est due essentiellement à la hausse du niveau des prix des services de logement, de santé, de transport, de communication et d'enseignement. Le niveau moyen des prix des produits alimentaires n'a enregistré qu'une hausse moyenne de 1,0 % comme en décembre 2006.

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période février 2005 à janvier 2006 (1)	Moyenne de la période février 2006 à janvier 2007 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	132,3	137,2	3,8
BURKINA FASO	124,2	126,3	1,7
COTE D'IVOIRE	131,9	135,2	2,5
GUINEE - BISSAU	183,6	188,0	2,4
MALI	114,3	115,9	1,4
NIGER	123,8	123,5	-0,2
SENEGAL	112,6	115,2	2,3
TOGO	123,5	126,0	2,0
UEMOA	125,1	127,9	2,2

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période février 2005 à janvier 2006 (1)	Moyenne de la période février 2006 à janvier 2007 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	124,2	125,5	1,0
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	128,3	127,9	-0,4
Articles d'habillement et chaussures	103,4	102,8	-0,6
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	126,2	130,5	3,4
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	111,6	111,8	0,2
Santé	120,1	123,9	3,2
Transports	148,4	160,1	7,9
Communication	206,2	221,4	7,4
Loisirs et culture	105,5	106,0	0,5
Enseignement	130,8	136,4	4,2
Restaurants et Hôtels	134,0	135,0	0,7
Biens et services divers	111,4	111,8	0,4
UEMOA	125,1	127,9	2,2

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois de janvier 2007)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Etat du produit								
produits frais	-0,6	-9,2	5,3	1,5	-4,4	-4,5	-4,8	5,5
produits énergétiques	2,0	-2,1	3,5	2,1	0,5	-2,2	8,6	-1,1
produits autre que produits frais et énergie	0,3	0,3	-0,1	-0,7	0,5	0,5	0,6	0,3
Origine du produit								
produits locaux	0,2	-2,7	1,4	1,0	-1,4	-1,4	0,1	1,6
produits importés	0,4	0,8	-0,5	-0,6	0,8	-0,6	0,4	0,2

Graphiques

